



2021
2022

Guide de la rentrée





Chers Parents,

A la veille de cette nouvelle année scolaire, nous vous adressons ce petit guide pratique qui a pour but de vous présenter nos deux écoles ainsi que les services proposés par la commune.

L'équipe municipale, notamment par le travail de la Commission des Affaires Scolaires, met tout en œuvre pour offrir à nos enfants la meilleure qualité d'éducation et de bien-être à l'école. A cet effet, elle rencontre régulièrement l'équipe enseignante pour échanger sur les besoins en termes de matériel, d'aménagement des locaux, ... mais aussi les représentants des Parents d'Elèves qui peuvent ainsi nous remonter les préoccupations des parents, leurs questions et leurs besoins.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne lecture !

Patrick PELLETIER
Maire d'Ableiges



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Patrick PELLETIER".

Sommaire

1. Nos écoles :

- A) L'Ecole François Vaudin – La Villeneuve Saint-Martin
- B) L'école du Bourg – Ableiges

2. Les services proposés par la municipalité :

- A. Le transport entre les 2 écoles
- B. La garderie
- C. La cantine
- D. L'étude
- E. L'accueil de loisirs
- F. Facturation

3. Service minimum en cas d'intempéries ou de situation exceptionnelle

4. Divers

- Les vacances
- La Bibliothèque

1. Nos écoles

- A) L'Ecole François Vaudin – La Villeneuve Saint-Martin

Située sur la Villeneuve Saint-Martin, elle comprend 3 salles de classe, un dortoir, une cantine, une salle polyvalente, 2 cours avec des jeux et un préau.

Elle jouxte le terrain omnisport et bénéficie d'un cadre verdoyant.

Elle accueille les enfants de Petite Section, Moyenne Section, Grande Section ainsi que les élèves de CP et de CE1 (en fonction des effectifs).

Voici les horaires de classe :

Matinée de classe :	de 8h50 à 12h
Pause méridienne :	de 12h à 13h20
Après-midi :	de 13h20 à 16h30
Garderie / étude :	de 16h30 à 19h

Accueil des enfants à partir de 8h50 et de 13h20

B) L'Ecole du Bourg – Ableiges

Située sur Ableiges, elle comprend 3 salles de classe, une cantine, une cour et un préau.

Elle jouxte la bibliothèque municipale.

Elle accueille les élèves de CE1, CE2, CM1 & CM2 (en fonction des effectifs).

Matinée de classe :	de 8h50 à 12h
Pause méridienne :	de 12h10 à 13h30
Après-midi :	de 13h30 à 16h30
Garderie / étude :	de 16h30 à 19h

Accueil des enfants à partir de 8h50 et de 13h20.

2. Les services proposés par la municipalité

A. Le transport entre les 2 écoles



Un bus (**gratuit**) assure la navette entre l'Ecole du Bourg et l'Ecole François Vaudin le matin et le soir.

Horaires de la navette - Lundi, mardi, jeudi & vendredi

	Ecole Bourg	Ecole FV		Ecole FV	Ecole Bourg
Matin	8h40	8h50		8h50	9h00
Soir	16h45	17h00		16h30	16h45

B. La garderie (à l' Ecole François Vaudin uniquement)

L'inscription à l'année fixe les jours de garderie matin et soir. Le bulletin d'inscription rempli en début d'année scolaire permet de gérer au mieux la présence des enfants.

En cas d'annulation ou de présence de dernière minute, les parents devront prévenir l'instituteur / institutrice de leur enfant.

Téléphones : Ecole François-Vaudin : 01.30.39.27.10
Ecole du Bourg : 01.34.66.00.04

Horaires* :

Garderie matin : 7h15 – 8h50

Garderie soir : 16h30 – 19h00

* Horaires susceptibles d'être modifiés, selon les effectifs réellement présents.

Tarifs :

Garderie du matin et soir (jusqu'à 18h) : 2.50 €

Garderie du soir (de 18h à 19h) : 2 €

C. La cantine



L'inscription se fait à l'année et fixe les jours de cantine pour chaque enfant. Le bulletin d'inscription rempli permet de commander systématiquement, et pour l'année, les repas en fonction des jours cochés sur le planning.

Il est possible de commander ou d'annuler un repas, jusqu'à 48h avant (avant 9h00), en contactant la mairie au 01.34.66.01.12 ou en envoyant un mail.

Les annulations de repas sont possibles en cas de maladie de plus de 4 jours (sous réserve de la fourniture d'un certificat médical dès le 1^{er} jour de maladie) ; les 2 premiers repas restent à la charge de la famille.

Les menus sont affichés, consultables sur le site internet de la mairie mais également systématiquement envoyé par mail dès réception de notre prestataire.

Tarifs :

4.50 € le repas pour les primaires, 4.30 € le repas pour les maternelles (tarif unique) / 2 € (PAI)

D. L'étude dirigée

En fonction de la demande et sous réserve que l'équipe enseignante veuille bien assurer ce service de nouveau à la prochaine rentrée.

L'inscription se fera mensuellement ; le formulaire d'inscription sera directement remis par les enseignants. Elle est assurée par les enseignants.

Tarif :

2.50 €

La garderie et la pause méridienne sont sous la responsabilité de la mairie.

E. L'accueil de loisirs

Un accueil de loisirs est proposé depuis septembre 2014 sur la commune.

Nous sommes rattachés à l'association « Petites Canailles » qui se situe à Boissy l'Aillerie. Cet accueil, proposé à la Villeneuve Saint Martin, permet d'accueillir les enfants le mercredi, de **7h15 jusqu'à 19h**.

Le service de restauration est encadré par le personnel de la Mairie.

L'accueil de loisirs sera assuré pendant les vacances scolaires d'été (juillet + dernière semaine d'août), puis le mercredi à compter de la rentrée de septembre (situation évolutive, compte-tenu du contexte actuel).

En cas d'ouverture, les inscriptions à l'accueil de loisirs seront à faire :

☞ soit par mail à l'adresse suivante :
ass.petitescanailles2@gmail.com

☞ soit par courrier à l'adresse suivante :
Les Petites Canailles
Rue Veuve quatremain
95650 Boissy l'Aillerie

Téléphone des Petites Canailles : 01.34.42.17.91

F. Facturation

Une facture récapitulative du mois écoulé sera envoyée aux parents par mail. L'échéance des factures est fixée au 15 de chaque mois.

En cas de non-paiement dans les délais, le recouvrement s'effectue par la Trésorerie de Marines.

Les modalités de paiement :

- Prélèvement automatique sur compte bancaire ou postal ;
- Le paiement sécurisé en ligne (sauf familles ayant opté pour le prélèvement) : possible jusqu'à la date d'échéance indiquée sur la facture.
- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public, à déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant la date d'échéance indiquée sur la facture ;
- Espèces.

Pour adhérer au prélèvement automatique, il suffit d'en faire la demande auprès de la mairie.

3. Service minimum en cas d'intempéries ou autre situation exceptionnelle

Dans la mesure du possible, la Mairie est susceptible de mettre en place un service minimum lorsque des situations exceptionnelles (neige, grève) ne permettent pas aux enseignants d'assurer les cours.

Service périscolaire : un service de garderie est exclusivement assuré sur l'école François Vaudin, dans la mesure du possible.

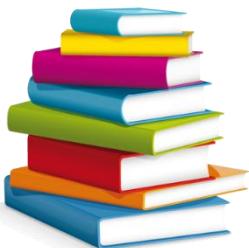
Ecole : l'absence de ramassage scolaire n'entraîne pas forcément l'annulation des cours. Les enfants peuvent se rendre dans les écoles de leur lieu d'habitation, à titre exceptionnel. Ils sont pris en charge par les enseignants.

4. Divers

Les vacances

	zone C
Rentrée scolaire 2021	Jeudi 02 septembre
Vacances de la Toussaint 2021	Du Samedi 23 octobre au Dimanche 07 novembre
Vacances de Noël 2021	Du Samedi 18 décembre au Dimanche 02 janvier
Vacances d'hiver 2022	Du samedi 19 février au Dimanche 09 mars
Vacances de printemps 2022	Du Samedi 23 avril au Dimanche 08 mai
Grandes vacances 2022	A partir du samedi 07 juillet

La Bibliothèque



Horaires* :

- Lundi de 16h à 18h : Ecole F. Vaudin
- Mercredi de 16h à 18h : Bibliothèque derrière la mairie
- Samedi de 10h à 12h : Bibliothèque derrière la mairie (*dates à confirmer*)
- Jeudi après-midi : Bibliothèque scolaire pour les classes de l'école du bourg

*sous réserves de modification

Contact : bibliothequemunicipale.ableiges@wanadoo.fr

Les bénévoles se relaient par équipe le lundi pour permettre à vos enfants de venir consulter et emprunter des livres. Ils peuvent prendre 3 livres et les changer dans un délai maximum de 3 semaines.

Au bourg, les mercredis et samedis sont accueillis les enfants et les adultes où plus de 4500 livres de tous genres sont à disposition.

La bibliothèque est gratuite pour tous. Il n'y a pas de permanences durant les vacances scolaires.



Mairie d'Ableiges
Rue Gilles de Maupéou
95450 ABLEIGES